

LOT 3

ZAE	
COS=0.7	CMU=1.8
	tp

LOT 2

ZAE	
COS=0.9	CMU=2.2
	tp

LOT 1

ZAE	
COS=0.7	CMU=1.8
	tp

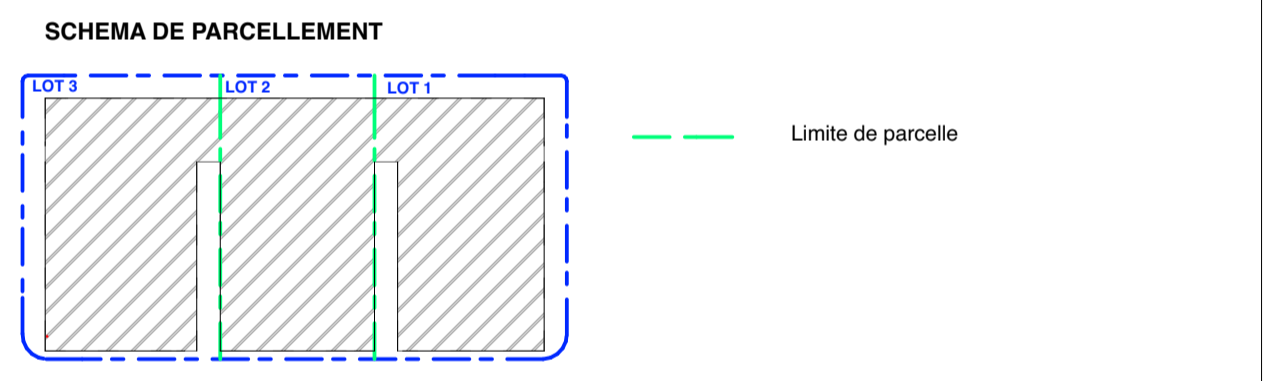
SURFACES TOTALES PAP
 surface totale PAP: 19'380 m² = 100 %
 surfaces privées (3 lots): 10'781 m² = 56%
 surfaces publiques (rues, trottoirs, espaces verts publics, parking...): 8'599 m² = 44%
 surface totale espaces verts: 3'864 m² = 20 %
 surface totale arbres à haute tige: 1'478 m² = 8%

LOT 1
 Secteur d'activités du PAG de la ville d'Esch-sur-Alzette
 -bâtiment administratif de 4 niveaux pleins obligatoires avec hauteur à l'acrotère max. des: 14,50 m (niv. de réf. 292.00)
 -laboratoire de 2 niveaux pleins au maximum avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50)
 -constructions annexes (max. 30% d'emprise au sol) de 3 niveaux pleins avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50)
 toiture plate
 places de parking intérieures: ± 50 places
 surface LOT 1: 3'907 m²
 COS = 0,67
 CMU = 1,7

LOT 2
 Secteur d'activités du PAG de la ville d'Esch-sur-Alzette
 -bâtiment administratif de 4 niveaux pleins obligatoires avec hauteur à l'acrotère max. des: 14,50 m (niv. de réf. 292.00)
 -laboratoire de 2 niveaux pleins au maximum avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50)
 -constructions annexes (max. 30% d'emprise au sol) de 3 niveaux pleins avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50) toitures plates
 places de parking intérieures: ± 50 places
 surface LOT 2: 2'893 m²
 COS = 0,9
 CMU = 2,2

LOT 3
 Secteur d'activités du PAG de la ville d'Esch-sur-Alzette
 -bâtiment administratif de 4 niveaux pleins obligatoires avec hauteur à l'acrotère max. des: 14,50 m (niv. de réf. 292.00)
 -laboratoire de 2 niveaux pleins au maximum avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50)
 -constructions annexes (max. 30% d'emprise au sol) de 3 niveaux pleins avec hauteur à l'acrotère max. de 9,50 m (niv. de réf. 289.50)
 toitures plates
 places de parking intérieures: ± 50 places
 surface LOT 3: 3'980 m²
 COS = 0,7
 CMU = 1,8

PARKING
 places de stationnement public: ± 140 emplacements
 places de stationnement sur terrains privés: ± 150 emplacements (sous-sol laboratoire)



LEGENDE:

	Espace vert public		Délimitation du PAP
	Espace vert privé		Délimitation de zones différentes
	Espace vert privé (vert 50%, carrossable jusqu'à 50%)		Lots privés constructibles/ Baufelder
	Rues		Alignement obligatoire constructions principales- Baulinie Hauptgebäude
	Emplacements publics		Limite minima/maxima de surfaces constructibles pour constructions principales- Baugrenze
	Chemins piétonniers, pistes cyclables		Arbres projetés
	Projet - bâtiments principaux		Accès immeuble
	Servitude de passage accès véhicules		Accès véhicules principal
	Espace extérieur pouvant être scellé		Levé topographique, établi par le bureau SCHROEDER&ASSOCIES
ZAE	Zone d'activités économiques		Parcelle cadastrale actuel (voir extrait cadastral)
(IV)	Nombre d'étages pleins, obligatoire		
I - II	Nombre d'étages pleins, limite inférieure et supérieure		
hā-x	Hauteur à l'acrotère, (niv. de réf. 292.00 pour bât. admin./ 289.50 pour halls de production)		
tp	Toiture plate		

PLAN REGLEMENTAIRE

ZARE - ZONE D'ACTIVITES REGIONALES EHLERANGE
 COMMUNES D'ESCH-ALZETTE - MONDERCANGE - SANEM
 ADAPTATION PONCTUELLE
 PAP ILOT DE L'ARTISANAT - SOMMETT

ECH: 1/500
 31.03.2016